

---

---

## FORMATION CONTINUE

### « Plan d'Hygiène et de Sécurité - PHS »

---

---

#### Objectifs

Toute entreprise qui intervient sur des chantiers doit **obligatoirement** établir un PHS.

- ❖ Savoir établir un PHS
- ❖ Adapter son contenu à la situation d'un chantier et le communiquer
- ❖ Être en conformité avec l'ordonnance sur les travaux de construction

#### Contenu

##### 1. Etablir un PHS

- ❖ Quels sont vos obligations légales en la matière ?
- ❖ Quand doit-on en établir un ?
- ❖ Qui doit le mettre sur pied ?

##### 2. Déterminer les éléments contenus dans un PHS

- ❖ Quels sont les éléments à faire obligatoirement figurer dans le PHS ?
- ❖ Comment identifier les dangers ?
- ❖ Mise en œuvre de mesure à l'issue du PHS

##### 3. Mettre en œuvre des mesures à l'issue du PHS

- ❖ Quand et comment communiquer à propos du PHS aux utilisateurs/collaborateurs
- ❖ Identifier les formations obligatoires des collaborateurs

#### Public cible

- ❖ PERCO ou membre du personnel devant établir le PHS.

#### Date et horaires

**Mardi 27 octobre 2020 de 13h00 à 16h30 (1/2 journée)**

## Prix

**CHF 215.– / participant** pour les membres de l'association

**CHF 280.– / participant** pour les membres de la caisse

**CHF 320.– / participant** pour les non-membres

Le repas est à la charge du participant

## Lieu

Métiers techniques du Bâtiment Genève (MBG)

Av. Eugène-Pittard 24 - 1206 Genève

Salle de Conférence

## Intervenant

Juratec SA

Mme Estelle ROTHENBÜHLER, Directrice

## Attestation

Une attestation de formation vous sera délivrée par la MBG.

## Règlement

Les participants s'inscrivant à cette formation s'engagent à se conformer aux dispositions du [règlement](#) en vigueur.

---

---

## BULLETIN D'INSCRIPTION

---

---

### Formation

Plan d'Hygiène et de Sécurité : **Mardi 27 octobre 2020 (après-midi)**

CHF 215.– (membre association)

CHF 280.– (membre caisse)

CHF 320.– (non-membre)

Lieu : Locaux MBG

### Coordonnées de l'entreprise et personne de contact

.....

.....

.....

### Participants

*Les cours sont maintenus à partir de 8 inscrits et sont limités à 20 participants.*

<b>NOM - Prénom</b>	<b>Fonction</b> (Exploitation / Administration)

*Si vous souhaitez inscrire plus de participants, merci de nous les préciser sur une annexe.*